

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 55 (1917)  
**Heft:** 20

**Artikel:** Lo cinq étaile  
**Autor:** P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213076>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cher à l'étang de Gramcey, où l'eau stationne avant de se précipiter sur les gros cailloux ronds et polis. Puis son lit devient plus large ; on distingue des arbres arrachés et de nombreux éboulis causés par les pluies continues du printemps. Pour parer à ces inconvénients, l'homme a dû endiguer la rivière. De distance en distance, un barrage en maçonnerie a été construit, brisant ainsi, par cascades successives, la course trop rapide de l'eau.

Brusquement, la Baumine sort de la forêt et pénètre dans le village qui lui donne son nom. Elle coule entre de vieux murs où croissent les chélidoines et les orties. Des maisons, anciennes ou modernes, s'élèvent sur les deux rives et l'on voit partout des vergers, des jardinets et des carrés de légumes. Une prise d'eau a été faite : c'est le canal qui met en mouvement les cinq scieries du village. A peine hors de Baulmes, le canal mène de nouveau ses eaux à la rivière à l'endroit même où commencent les derniers travaux d'endiguements effectués en 1913. Voici le dépotoir, vaste dépression triangulaire où la Baumine accumule les cailloux, le limon et les débris de toutes sortes qu'elle a charriés. Puis elle coule entre des berges solidement empierrees ; elle traverse les marais de Prédoux où foisonnent, au printemps, les populages et les trolles. Parmi les jones, les roseaux et les hautes herbes, on distingue ça et là des iris jaunes. Mais la Baumine quitte bientôt cette région marécageuse ; elle serpente dans les prés, pénètre dans le village de Vuitebœuf et va se perdre dans l'Arnon qui l'emporte vers le lac de Neuchâtel.

### LO CINQ ÉTAIÈ

**V**o cognessâi bin Favey et Grognuz ; le san cognû dè tot lo mondo ?

Quand l'étiont à Paris, à l'Esposechon, ein ouitante-neuf, leu z'ein est arrevâ iena que n'avâ onco jamé contaë.

On dzo qu'êtâi dein onna tserrairé dè la « rivè gauche », le viront onna pinte io l'y avé onna pancartè que desâi : « Spécialité de vins vaudois ».

— Dis don Favey, te vâi ellia pancartè ?

— Oï, no faut eintrâ, craïo bin que l'est onna braga.

— Crayo assebin. Allein pî vérè cein que l'è.

Quand le furan dein la pintâ, lo garçon vint lâo démandâ cein que volliâ.

— Dites-voi, Mossieu, vous avez mis sur votre pancarte : « Spécialité de vins vaudois ». Nous sommes des Vaudois, nous, et des tout bons ; on veut voir si c'est vrai ce que vous avez là mis !

— Mais, Messieurs, c'est parfaitement exact ; nous avons tous les crus vaudois : Dézaley, Villeneuve, Yvorne, St-Saphorin, Epesses, Cure d'Attaleâns, Aigle, Mont, Fêchy...

— C'est bon, c'est bon, on ça connaît mieux que vous. On ne veut pas ceux-là. Avez-vous du... ?

L'étai lo crû qu'amâvè lomâ, pace que l'y étai accoutema.

— Du... ? C'est bien un vin vaudois... ?

— Le bon sang, s'il est vaudois. Et puis que c'est le meilleur, encore !

— Permettez, Messieurs, que j'aille demander au patron.

— Te vâi bin Favey, l'é eimbétâ, lo gaillâ.

— Me démando cein que va no bailli ?

\* \* \*

Tandi cè tein, à l'office, lo patron et lo garçon étai tot motsets. Mâ vouaiquè on bouébo que rincivè lè verrè, lo « plongeur » coumein diant, que fâ aô patron.

— Mais oui M'sieu, c'est bien un vin vaudois celui que veulent ces messieurs ; ce n'est pas une farce.

— Ah ! tiens, c'est vrai, tu es Vaudois, Maurice, tu dois connaître ça.

— Oh ! oui M'sieu. Si vous voulez, je vous en fabriquerai une bouteille.

— M'en fabriquer une bouteille ?... Comment cela ?

— Si vous voulez bien me donner ce qu'il faut :

— Et quoi donc ?

— Un peu de vin, un peu de vinaigre et un peu d'eau.

Quand l'uront fû lo mariadzo et botzi la botthiè, lo carbatier la roulé dein la pussière, met onco quoquè z'aragnès po férè minè que l'est dâa tot vilho et le va li-mêmô la portâ à Favey et Grognuz qu'êtâi dza tot fiâi d'avâi fe 'na farçè à n'on Parisien.

— Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien m'excuser de vous avoir fait attendre, dit le carbatier, mais le cru que vous désirez n'est pas très demandé et j'ai eu un peu de peine à en retrouver quelques vieilles bouteilles. En voici une ; j'espère qu'elle répondra à votre désir.

Pu lo carbatier qu'avâi fauté de pouffâ s'ein va vitô dein sa catseta, io lo garçon et lo gosse recraffavon dza que dâi bossus.

— Dis-vâi Grognuz, l'é bin galé, sti vin, fâ Favey ein leveint son verro contré lo solet.

— Ma fâi oï, n'a pas l'âi coffé. A la tieina, Favey !

— A la tieina, Grognuz !

???

— Te rodzâi pi ! N'ia pas, ... l'ein est ! P.

### EN AVANT, POUR LA LIBERTÉ !

**L**a cause de la liberté a toujours été celle des Vaudois, encore qu'on nous reproche parfois la docilité avec laquelle nous avons subi, durant deux siècles et demi, la domination de LL. EE. de Berne.

L'histoire offre plus d'un exemple de l'ardeur avec laquelle, en diverses circonstances, les Vaudois épousèrent la cause de la liberté et furent prêts à verser leur sang pour en assurer la victoire.

Rappelons un de ces faits historiques, d'entre les moins souvent évoqués, mais auquel la guerre redonne quelque relief.

Dans la *Revue du Dimanche* du 23 mars 1902, M. Emile Bonjour, en un très intéressant article — dont il a été dès lors publié une plaquette — avait retracé la vie si mouvementée et si digne du colonel Constant Borgeaud, dont bien des Lausannois se souviennent encore.

L'un des événements les plus marquants de la carrière du colonel Borgeaud, fut, sans contredit, son expédition en Italie, en 1848, à la tête de deux compagnies de carabiniers qu'il avait recrutées à Lausanne. Voici, du reste, comment M. Emile Bonjour raconte cet événement :

\* \* \*

... Il nous reste à parler de la « campagne d'Italie » de notre vénérable concitoyen. Elle remonte à 1848, lors de l'insurrection des Milanais contre le gouvernement autrichien. L'armée piémontaise marchait sur la Lombardie, pour soutenir les patriotes. On suivait en Suisse, avec une passion extrême, la marche de la révolte chez nos voisins.

À l'instigation d'un comité, 250 à 300 volontaires partirent pour Milan, par Sion, conduits par le capitaine Chabert, teinturier à Rolle. De Sion, ils arrivèrent à Milan, en trois détachements, successivement. Le gouvernement provisoire de Milan ayant refusé la légion des volontaires suisses, ces 250 à 300 hommes furent incorporés avec les volontaires Milanais, ce qui fit que le major Borgeaud n'eut d'autres Suisses sous son commandement au Tonale que les deux compagnies de carabiniers qu'il avait recrutées à Lausanne. Le bureau de recrutement se trouvait à la Cité, dans la maison appartenant aujourd'hui aux hoirs Hurni. Un immense drapeau aux trois couleurs italiennes descendait du toit sur la rue jusqu'à hauteur d'homme.

» Le major Borgeaud conduisit ses carabiniers en Lombardie, par la route du Simplon, d'où ils se dirigèrent sur Bergame, pour remonter la vallée de l'Oglio et arriver au Tonale, qui était la destination que le gouvernement provisoire leur avait assignée.

» Le récit de cette expédition chevaleresque a été écrit en 1901 par M. le colonel Secretan, dans un article de la *Gazette*. Abandonnée à ses seules forces, la petite colonne eut à soutenir le choc des Autrichiens et se défendit valeureusement au col du Tonale, à la frontière de la Lombardie et du Tyrol. Mais pendant que le major suisse occupait ce poste avancé, le roi de Sardaigne était battu à Custozza, la Lombardie reconquise par les Autrichiens. Borgeaud reçut l'ordre d'évacuer sa position. L'insurrection n'avait pas abouti ; les volontaires vaudois furent licenciés. Leur chef avait dépensé à les équiper et à les conduire presque tout son petit avoir, une dizaine de mille francs anciens. L'Italie et le comité de Lausanne ne lui remboursèrent rien.

» Pourtant, le 27 juillet 1901, 53 ans, jour pour jour, après la rencontre du major Borgeaud et de ses volontaires avec les Autrichiens, l'Italie unie tint à reconnaître le désintéressement et le courage des carabiniers vaudois, en accordant à leur vénérable chef une haute marque de distinction.

» Ce jour-là, le chargé d'affaires de la Légation d'Italie à Berne transmit au colonel Borgeaud les insignes et le diplôme de commandeur de l'ordre royal de la Couronne d'Italie et il les accompagna d'une lettre des plus élogieuses, dans laquelle il disait en autres :

» En m'acquittant de cette mission flatteuse auprès du vaillant officier, je ne saurais évoquer sans émotion le dévouement à la cause italienne, à l'heure sombre où le tronçon du glaive traçait à l'horizon une aurore lumineuse.

» Veuillez agréer, Monsieur le colonel, mes félicitations chaleureuses et l'assurance de ma haute considération. »

» Le chargé d'affaires,

» EMMANUELLE BERTI. »

» Rentré dans son canton sans le sou, en 1848, le major Borgeaud se chercha une position. »

**L'affére daô collié.** — On païsan étai allâ à la fairé dè Cossené et li'avai on pou quartettâ. Ma fâi quand l'a falliu reîntra à l'hotô, l'avai on pou perdu lo nô et s'einfatâ dein l'étrablia crayant que l'étai lo pailo dévant. Fasâi min dè bruit po que sa fenna n'ouïo rein, ca clliaque arâi fè dâo trafi ; et le sè cutsé à côté de sa tsivra, avoué sè tsaussé, sa balla bliousé et sè solâ. Binstout le roncelliave tant qu'on benirâo dein son lhi.

Vouaiquè que vè la miné la tsivrâ petolâvè qu'on diablio. Alo noutron gaillâ qu'ein avâi reçu su la tifa se réveillé à mafti et fe, crayant que l'étai lo collié dè sa fenna que granavé :

— Dis don, Nanette, crayo bin que te pê tè corâu !

### A HAMBOURG

#### Les rues parfumées.

**J**e ne sais le nom d'aucune de ces vieilles rues mais je m'y retrouverais en me laissant guider par leurs odeurs. Telle rue fleure la vanille, la suave et stimulante vanille de l'Océan indien, telle autre l'aromatique cannelle de Ceylan, l'énergique clou de girofle, le macis, le poivre, toutes les épices et tous les arômatiques qui chassent la mélancolie et fouettent le sang. En se promenant au milieu de ces odeurs, il semble qu'on voyage dans des îles de parfums et de voluptés, dans ces îles de rêve des mers lointaines qui sont comme des corbeilles de fleurs et de fruits berçées par les flots bleus.

Sur les énivrantes caresses des parfums, on est transporté aux pays des soleils de feu, génératrices des plantes qui réchauffent, dans les